



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des
Affaires juridiques



Numéro 348 - 22 décembre 2022

Benoît Cœuré, président de l'Autorité de la concurrence

L' Autorité de la concurrence : une politique de concurrence, au service de la croissance, de la compétitivité, et des consommateurs.

[Lire la suite](#)



Institutions

La Suède prend la présidence du Conseil de l'Union européenne le 1^{er} janvier 2023

La présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne a pris la suite de la présidence française et c'est au tour de la Suède d'assurer cette présidence tournante pour six mois à compter du 1^{er} janvier 2023 : la sécurité, la croissance économique, la transition écologique, les valeurs démocratiques et l'État de droit sont ses priorités.

[Lire la suite](#)

Evaluation des politiques publiques territoriales par les chambres régionales des comptes – Décret du 8 décembre 2022

En application de la loi n° 2022-217 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS), laquelle confie l'évaluation des politiques publiques territoriales aux chambres régionales des comptes, le décret n° 2022-1549 du 8 décembre 2022 précise la procédure et les conditions de réalisation des évaluations.

[Lire la suite](#)



Juridictions

Création d'un casier judiciaire national automatisé

Le casier judiciaire national automatisé institué par l'ordonnance du 7 décembre 2022 permet d'identifier si un ressortissant de pays tiers à l'Union ou un apatride a été condamné dans un Etat membre et de fiabiliser la recherche d'antécédents par l'usage des empreintes digitales.

[Lire la suite](#)

70^e anniversaire de la Cour de justice de l'Union européenne

La CJUE a célébré, le 4 décembre 1952, les 70 ans de la prise de fonctions de ses premiers membres, à Luxembourg, lors de trois journées consacrées au thème d'une justice proche du citoyen.

[Lire la suite](#)

Commande publique

Les actes participant au processus de conclusion des contrats ne sont pas susceptibles de recours pour excès de pouvoir

Les tiers intéressés par la conclusion d'un contrat administratif sont recevables à contester devant le juge de l'excès de pouvoir les actes administratifs d'approbation du contrat sous réserve qu'ils émanent d'une autorité distincte des parties contractantes, concernent des contrats déjà signés et sont nécessaires à leur entrée en vigueur, ce qui n'est pas le cas ceux qui, même s'ils indiquent formellement approuver le contrat, participent en réalité au processus de sa conclusion.

[Lire la suite](#)

Le Conseil d'Etat précise la notion de « tiers privilégié » pour l'exercice d'un recours « Tarn-et-Garonne »

Seuls le préfet et les membres de l'organe délibérant d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités territoriales concerné par un contrat peuvent exercer un recours « Tarn-et-Garonne » contre celui-ci sans se prévaloir d'un intérêt lésé. Un membre du conseil d'administration d'un établissement public concerné par le contrat n'est pas un « tiers privilégié » pour l'exercice de ce recours.

[Lire la suite](#)



Finances publiques



Loi du 1^{er} décembre 2022 de finances rectificatives pour 2022

La loi de finances rectificatives pour 2022 prévoit de nouvelles mesures pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie (chèque énergie, remise sur le carburant...). Elle tire également les conséquences du conflit en Ukraine.

[Lire la suite](#)



Marchés



Présentation du plan tabac 2023-2025

Le ministre des Comptes publics a dévoilé début décembre 2022 le plan tabac pour 2023-2025 en vue d'adapter la réponse douanière face à la hausse des trafics et de renforcer les moyens techniques et humains inscrits par ailleurs dans le contrat pluriannuel de la Douane.

[Lire la suite](#)

Assurance de pertes d'exploitation et Covid-19 : la Cour de cassation tranche en faveur des assureurs

La Cour de cassation a rendu un arrêt le 1^{er} décembre 2022 dans lequel elle a jugé qu'un assureur n'était pas tenu d'indemniser les pertes d'exploitation résultant de la fermeture des commerces pendant la crise sanitaire de la Covid-19.

[Lire la suite](#)



Entreprises



La publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises

En application d'une directive européenne du 14 décembre 2022, les entreprises de plus de 500 salariés seront tenues à compter de juillet 2024 de publier des informations détaillées sur les questions de durabilité.

[Lire la suite](#)

Enquête de la DGCCRF sur le secteur des professionnels de l'immobilier

La DGCCRF a publié le résultat de son enquête sur le secteur des professionnels de l'immobilier : 1,065 million transactions immobilières ont été réalisées en France en 2019. La DGCCRF demeure vigilante sur le respect du droit de l'information des consommateurs qui a été modifié en 2022 : affichage obligatoire des barèmes en prix maximums, information sur l'encadrement des loyers et sur le diagnostic de performance énergétique.

[Lire la suite](#)



Questions sociales



Loi du 16 décembre 2022 visant à lutter contre la précarité des accompagnants d'élèves en situation de handicap

Publication au JORF de la loi n° 2022-1574 du 16 décembre 2022 visant à lutter contre la précarité des accompagnants d'élèves en situation de handicap et des assistants d'éducation, issue d'une proposition de loi de l'Assemblée nationale.

[Lire la suite](#)

Forfait mobilité durable dans la fonction publique de l'Etat

Le décret n° 2022-1562 du 13 décembre 2022 étend aux engins de déplacement personnel motorisés et à l'ensemble des services de mobilité partagée le « forfait mobilités durables ». Le décret autorise également le cumul intégral du « forfait mobilités durables » avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun.

[Lire la suite](#)

Rapport de la Cour des comptes sur la campagne de vaccination contre la Covid

Le rapport de la Cour des comptes du 14 décembre 2022 revient sur le contexte, l'organisation et les résultats de la campagne vaccinale contre la Covid 19, en relevant des résultats solides sur le schéma vaccinal initial à deux doses. Pour l'avenir, la Cour recommande de se tourner vers les plus vulnérables - personnes âgées ou souffrant de pathologies particulières - de maintenir un vivier de vacinateurs et de valoriser l'expérience acquise par la Haute autorité de santé pour gérer les crises épidémiologiques.

[Lire la suite](#)



Numérique

Droit à l'oubli : déréférencement d'un contenu prétendument inexact – Arrêt de la CJUE

La Cour de justice de l'Union européenne précise, par un arrêt du 8 décembre 2022 dans l'affaire C-460/20 Google, les circonstances dans lesquelles peut être demandé un déréférencement d'un contenu prétendument inexact dans un moteur de recherche.

[Lire la suite](#)



Emploi

Rapport annuel 2022 sur l'état de la fonction publique

La partie « Faits et chiffres » du rapport annuel sur l'état de la fonction publique de l'année 2022 dresse un panorama de la situation dans les trois versants de la fonction publique en termes d'emploi, de rémunération, d'organisation du temps de travail et d'autres thèmes. Le rapport rend compte des évolutions réalisées et des perspectives à venir en matière de modernisation et de transformation de la fonction publique.

[Lire la suite](#)



**PUBLIÉ
RÉCEMMENT**

La DGE publie une FAQ sur les difficultés de l'Entrepreneur Individuel

Actualité | 28/11/2022



SUR LE SITE



Toutes nos rubriques



Archives des numéros précédents

Partager



[S'abonner à la Lettre de la DAJ](#)

La Lettre de DAJ est éditée par la direction des Affaires juridiques du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique / Directrice de la publication : Laure Bédier / Rédactrice en chef : Véronique Fourquet / Rédaction : Raphaël Arnoux, Sébastien Brisard, Susie Bruno, Shirley Du Parc, Audrey Ferdinand, Marie-France Koeffler/ Bandeau : Aphanis / Maquette : Key Performance Group pour le SIRCOM - DAJ / Routage : Hubscore. Copyright : DAJ - Tous droits réservés / Crédits photo : Sophie Palmier.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DAJ - Bureau COREL, 6 rue Louise Weiss - 75703 Paris Cedex 13 ou par courriel lettre.daj@finances.gouv.fr.

[Se désinscrire](#)